

# VILLAGES DE JOIE

Septembre 2022/n° 262

**DOSSIER**

## L'AUTONOMIE DES JEUNES MAJEURS, UN DÉFI... MAJEUR

L'ESSENTIEL 2022  
à lire après  
la page 8

### ÉDITO D'INÈS

"Au village SOS, j'ai trouvé  
une vie qui ressemblait à  
celle d'une famille"

### GRÂCE À VOUS

Une aide pour  
des familles ukrai-  
niennes réfugiées

### PARCOURS

"Être un enfant placé  
ne devrait jamais  
être une honte"



SOS VILLAGES  
D'ENFANTS  
FRANCE

[www.sosve.org](http://www.sosve.org)

Chaque trimestre, un jeune d'un village d'enfants SOS nous parle de lui dans un entretien libre.

« Je m'appelle Inès et j'ai 15 ans. Je me souviens très bien de mon premier jour au village d'enfants SOS parce que j'avais vraiment demandé à y être accueillie. Je voulais retrouver mon frère et savais que cela ne serait



© DR

possible qu'ici. J'avais passé 5 ans dans le même foyer que lui. On s'y côtoyait plus comme des enfants parmi d'autres enfants que comme un frère et sa sœur. J'en garde de beaux souvenirs d'amitiés mais j'avais envie de quelque chose de plus profond. Le foyer ressemblait

à un lycée, trop grand pour y vivre bien, avec une cantine et plein de chambres. Au village SOS, j'ai trouvé une vie qui ressemblait à celle d'une famille, dans une maison à notre taille, avec une mère SOS, trois enfants d'une autre fratrie et mon frère.

Je fais beaucoup de travaux manuels et espère faire un Centre de Formation d'Apprentis à ces métiers. En avril dernier, je suis allée à une convention de culture japonaise à Toulon. Je m'étais déguisée en un personnage de Manga (Bakugo Katsuki de l'animé\* MHA) dont j'avais créé le costume. Il était très réussi et beaucoup de visiteurs sont venus faire des selfies avec moi.

Les mangas japonais sont depuis longtemps une de mes passions tout comme la culture asiatique. J'aime la K Pop. J'aime aussi le genre nightcore en musique qui consiste à reprendre des chansons connues en les accélérant afin d'en proposer une interprétation vraiment nouvelle. Cela crée plein de belles surprises très prenantes. »

\* film d'animation japonais généralement adapté d'un manga

## ACTUS

### INAUGURATION DE L'ACCUEIL-RELAIS DE GUERVILLE POUR LES ENFANTS LES PLUS EN DIFFICULTÉ



© SOS Villages d'Enfants

Dans notre numéro de mars, nous vous annonçons l'ouverture à Guerville, dans les Yvelines, d'un accueil-relais innovant destiné à répondre aux besoins spécifiques des

enfants confiés en protection de l'enfance dits "en situation complexe". Grâce à une équipe pluridisciplinaire chevronnée, ce nouveau dispositif propose un accompagnement très individualisé à des jeunes de 6 à 18 ans dont la grande souffrance se traduit par des comportements (repli sur soi, conduites à risques, agressivité...) pouvant s'avérer très problématiques pour la construction de leur avenir (voir *Villages de Joie* n°260). L'accueil-relais a été officiellement inauguré le 2 juillet en présence des représentants des Départements partenaires (Hauts-de-Seine et Yvelines), de la maire de Guerville, du président et de la directrice générale de SOS Villages d'Enfants. À leurs côtés, de nombreux invités : enfants, adultes, professionnels, voisins, ... La séquence des discours a été animée par la cheffe de service de l'accueil-relais, Alexia Praxelle, en compagnie de Yasmine, enfant accueillie sur le site depuis quelques semaines qui a souhaité se prêter à l'exercice pour "vaincre sa timidité". De nombreuses animations, proposées par

l'association Prox Raid de la Police nationale, ont distrait petits et grands : karaoké, mur d'escalade, mini foot, maquillages, découverte de la boxe, ... L'ambiance enjouée et chaleureuse de la fête se voulait le reflet des valeurs de SOS Villages d'Enfants, dont la bienveillance, l'attention mutuelle, la construction collective des réponses, qui fondent aussi la démarche de cet accueil-relais prometteur. ■

### UNE DÉMARCHÉ D'ENVERGURE POUR FORMER ET INFORMER SUR LA VIOLENCE ENTRE ENFANTS

"Se comporter avec bienveillance, prévenir la violence entre enfants" est un ambitieux programme européen qui vient d'être lancé pour informer et former les enfants, les jeunes et les professionnels de la protection de l'enfance sur la violence entre enfants dans 5 pays européens partenaires : Belgique, Espagne, France, Italie et Roumanie.

La fédération SOS Villages d'Enfants International coordonne ce projet cofinancé par la Commission européenne. Pour décliner le programme en France, SOS Villages d'Enfants s'appuie sur la Croix-Rouge, la fondation la Vie au Grand Air, Repairs ! 75, le département du Nord et l'Observatoire parisien de la protection de l'enfance. La démarche partenariale s'est d'ores et déjà traduite par la mise en place d'ateliers de formation pour encourager 60 enfants âgés de 11 à 15 ans à appliquer dans leur vie des comportements protecteurs, et leur permettre de parler de la violence qui peut survenir entre eux. En parallèle, des formations en présentiel et distanciel ont été mises en place pour former les professionnels de la protection de l'enfance à mieux

prévenir et réagir à la violence entre enfants. Des recommandations seront formulées afin de favoriser des changements systémiques dans l'accompagnement des enfants touchés par ces violences.■

## MITYMA : UN PROGRAMME RENFORCÉ D'AIDE AUX POPULATIONS À MADAGASCAR



© SOS Villages d'Enfants Madagascar

**M**ityma est la contraction de Miayotse Tymarefo qui signifie "émergence des personnes vulnérables" en langue malgache. C'est le nom d'un programme lancé le 1<sup>er</sup> février 2022, qui vise à renforcer les actions menées

par SOS Villages d'Enfants Madagascar depuis plus de 10 ans dans le Grand Sud de ce pays. Le Sud de Madagascar est confronté à une importante famine en raison des sécheresses à répétition depuis plusieurs décennies, aggravée par la pandémie de Covid-19.

Co-financé par l'Agence Française de Développement, le programme Mityma vise à offrir aux populations vulnérables – au premier rang desquelles les femmes et les enfants – des solutions de résilience et de développement durable, afin qu'elles ne soient plus dépendantes de l'aide extérieure pour survivre. Il est doté d'un budget de 2,1 millions pour sa première phase d'une durée de trois ans.

Concrètement, aux cinq Programmes de Renforcement Familiaux (PRF) déjà déployés viendront s'ajouter deux nouveaux PRF pour développer les activités de soutien scolaire, de santé, de sensibilisation à la parentalité positive. Les cellules d'écoute et de veille assurées par les membres d'une communauté, recevront des formations supplémentaires sur la détection, la prévention et les mécanismes d'alerte des cas de violence contre des enfants. En parallèle, et grâce à un partenariat avec Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF), le programme Mityma encouragera le développement des activités agricoles et développera aussi l'activité piscicole des communautés côtières. Diverses actions verront le jour en ce sens comme la construction de pirogues plus résistantes à la haute mer et la mise en place de techniques et d'infrastructures de conservation des produits de la pêche. Un programme global pour redonner de l'espoir à tout le territoire.■

## SOURIRES DES VILLAGES

**Malgré des situations d'enfants douloureuses, il y a aussi chaque jour chez SOS Villages d'Enfants de petits et de grands bonheurs.**

*Exemples non exhaustifs porteurs de promesses pour l'avenir.*

### PERSAN

**Dunia**, 13 ans, devient la première jeune sapeur-pompier de son village d'enfants SOS mais aussi de sa commune. Après des épreuves sportives, des épreuves écrites, et un entretien avec un caporal en chef de la brigade, Dunia est très fière d'avoir été sélectionnée et admise dans la brigade des centres de secours de Persan !

### MARANGE

Au village d'enfants SOS de Marange, **Logan**, a réalisé son rêve, celui d'ouvrir son atelier pour entretenir et réparer les vélos des enfants du village SOS. Dans l'atelier V'Logan, il met ses talents au profit des autres. Bel esprit d'entraide et de solidarité, et belle opportunité d'apprentissage pour ce jeune homme : apprendre la technicité, mais aussi l'entretien de l'atelier ou encore la gestion du temps !

### BOLIVIE

**Maria, Cecilia, Paola, Daniela, Diego et Julia** ont été réunis il y a sept ans, après avoir vécu séparément pendant de nombreuses années dans des familles d'accueil en Bolivie. Aujourd'hui, au village d'enfants SOS de Cochabamba, ils sont très heureux de pouvoir enfin vivre ensemble sous le même toit. Maria, l'aînée, considère qu'avoir ses quatre sœurs et son frère avec elle est un trésor. Cecilia considère que les « journées en famille » et le moment du goûter avec ses frères et sœurs sont ce qu'elle préfère. Diego, le seul garçon, qui aime l'école et aime jouer au football, apprécie la compagnie et la protection de ses sœurs. Il se sent rassuré ainsi entouré. Julia, la plus jeune, est celle qui apprécie le plus qu'ils soient tous ensemble : « *Nous sommes une grande famille. Et ce que j'aime le plus, c'est être ensemble en famille.* »



© iStock

# L'AUTONOMIE DES JEUNES MAJEURS, UN DÉFI... MAJEUR

**S'il est difficile pour n'importe quel jeune de trouver sa place dans la société, c'est un défi à relever plus compliqué encore pour celles et ceux qui ont connu un parcours en protection de l'enfance.**

**À leurs 18 ans, 19 ans ou 21 ans, ils sont contraints de quitter leur lieu de vie et de sortir des dispositifs d'Aide Sociale à l'Enfance dont ils bénéficiaient jusqu'alors. Ils ont beaucoup moins de temps que les autres jeunes adultes pour acquérir leur autonomie : trouver un logement et savoir l'entretenir, avoir des ressources, tenir son budget, poursuivre (malgré tout) leurs études ou trouver un emploi... SOS Villages d'Enfants met donc tout en œuvre pour les accompagner dans ces étapes cruciales de leur vie et leur assure de rester pour eux un port d'attache.**

“L’**aut**onomie, je reconnais que je n’étais pas ‘pour’... même si je n’avais pas vraiment le choix”, raconte Jason, 22 ans, ancien enfant accueilli au vil-

lage d’enfants SOS de Digne-les-Bains. Dès l’âge de 10 ans, Françoise Magne, sa mère SOS, l’avait pourtant habitué à faire certaines choses seul. “Elle me demandait d’aller chercher le pain à vélo, j’ai appris à ranger et à nettoyer ma chambre, à faire attention à mon hygiène de vie... Plus tard, elle m’a laissé gérer mes propres documents administratifs. J’avais les clefs pour vivre seul, mais j’avais des peurs. Peur de quitter Françoise, d’abord. Et je sais que cela fut compliqué pour elle aussi au niveau des sentiments, car j’ai vécu 17 ans à ses côtés.”

Quitter le nid rassurant du village d’enfants SOS est souvent source d’interrogations et parfois de craintes pour de nombreux jeunes. L’association met donc tout en œuvre pour les préparer à ce grand saut dans l’inconnu et éviter que l’accompagnement (dont ils ont parfois bénéficié toute leur vie) cesse du jour au lendemain. “Tandis que certains jeunes sont très autonomes dans leurs démarches et ont un projet précis pour l’avenir, d’autres ne prennent pas toute la mesure de ce qui les attend, car ils sont dans un système encadrant et protecteur, confirme Clarisse Dachy, coordinatrice de la politique de SOS Villages d’Enfants en direction des adolescents et jeunes majeurs. C’est donc à l’ensemble des intervenants de SOS Villages d’Enfants (éducatrices, animateurs, directeurs, psychologues) de préparer les jeunes à l’autonomie et l’enjeu du départ, petit à petit, dès leurs 15 ans.”

Jason a, lui, parfaitement réussi son entrée dans l’autonomie. Aujourd’hui en couple, il vit dans son propre appartement et travaille comme ouvrier du Service de Proximité de Digne-les-Bains. “Avec mes collègues, nous intervenons sur des chantiers de soudure, maçonnerie, entretien d’espaces verts, travaux publics à la demande de la population”, explique-t-il. Il est aussi toujours en contact avec sa

mère SOS et certains des enfants avec lesquels il a grandi.

## **FAIRE PLUS VITE EN MOINS DE TEMPS ET AVEC MOINS DE RESSOURCES**

Environ 30 % des enfants accompagnés par SOS Villages d’Enfants se trouvent dans la tranche des 15 ans-25 ans, celle qui est concernée par la politique d’accompagnement des adolescents et des jeunes majeurs mise en place par l’association. “L’an dernier, 62 jeunes majeurs ont quitté les villages, explique Clarisse Dachy. Leur âge moyen est de 19 ans. Un chiffre à comparer à celui des départs du foyer familial qui, en France, est en moyenne de 25 ans. Certains jeunes peuvent bénéficier d’un dispositif de soutien géré par l’Aide Sociale à l’Enfance : aides financières, d’accès au logement... Le jeune qui en bénéficie doit alors s’engager sur des objectifs généralement liés à la nécessité de se former ou de trouver un travail. “Les jeunes sortant des dispositifs de protection de l’enfance doivent acquérir leur indépendance plus vite alors qu’ils ont moins de ressources, moins de réseaux, moins de soutien familial, analyse Clarisse Dachy. C’est tout cela que nous essayons de venir combler.” Un accompagnement qui est à la fois une démarche éthique et une façon de ne pas mettre en péril le travail réalisé par les équipes des villages parfois pendant deux décennies. Celui-ci est d’autant plus important que, pendant longtemps, l’État n’a pas eu une politique très volontariste en direction des jeunes majeurs. Il faut d’ailleurs se réjouir que la loi du 7 février 2022 relative à la protection de l’enfance ait acté l’interdiction des “sorties sèches”, autrement dit l’interdiction de laisser des jeunes majeurs sans



**J’avais les clefs pour vivre seul, mais j’avais des peurs. Peur de quitter Françoise, d’abord. Et je sais que cela fut compliqué pour elle aussi au niveau des sentiments, car j’ai vécu 17 ans à ses côtés et j’ai été le dernier de ma fratrie à partir.”**

solution d'hébergement, sans ressource, sans accès à leurs droits, sans accompagnement socio-professionnel...

## LA POLITIQUE JEUNES MAJEURS DE SOS VILLAGES D'ENFANTS

Depuis deux ans, SOS Villages d'Enfants a donné un cadre commun à sa politique en la matière pour permettre à chaque jeune majeur de bénéficier des mêmes chances. "Si le jeune souhaite encore bénéficier d'un soutien, complète la coordinatrice, nous continuons à l'accompagner même si l'Aide Sociale à l'Enfance estime qu'il ne peut pas bénéficier d'une prolongation de sa prise en charge. Cette aide peut porter autant sur le logement que sur le financement des études, ou encore passer par du soutien juridique, administratif, financier ou pour l'aider à faire face à des soucis de santé. En 2021, 7 jeunes ont signé un "contrat de poursuite d'accompagnement."

SOS Villages d'Enfants a également mis en place un dispositif baptisé "Le Fil" destiné à tous les "anciens" et qui vise à maintenir les liens avec l'association autant qu'ils le souhaitent.

À celles et ceux qui, ayant quitté l'association depuis plus longtemps, connaîtraient un accident de la vie (perte d'emploi, divorce, maladie, difficulté de logement), SOS Villages d'Enfants propose le dispositif "Pause-toi". Il s'agit d'apporter le même genre de soutien que celui dont pourrait bénéficier un jeune adulte auprès de sa famille pour reprendre des forces physiques ou morales. "En 2021, 13 jeunes en ont bénéficié, souligne Clarisse Dachy. Enfin, s'ajoutent à ces dispositifs beaucoup d'aides plus ponctuelles lorsque, par exemple, un jeune contacte l'association parce qu'il peine à comprendre ses papiers de mutuelle, parce qu'il a besoin d'un coup de main pour se faire établir un passeport ou un contrat de location immobilière."

## DÉCOUVRIR LE MONDE DU TRAVAIL

L'indépendance passe aussi par une bonne intégration socioprofessionnelle. Les aider à toucher du doigt le monde de l'entreprise,

c'est la mission d'Émilie Fontaine, responsable des partenariats chez SOS Villages d'Enfants. "Par leur histoire et leur accueil en villages, nos jeunes ont, autour d'eux, peu d'exemples de parcours professionnels diversifiés, explique-t-elle. Nous créons donc des occasions de leur faire découvrir des métiers, des entreprises, des savoir-être différents de ceux de l'école ou de la maison, mais aussi à préparer un CV, une lettre de motivation, un entretien..." SOS Villages d'Enfants est donc partenaire d'associations spécialisées dans l'insertion (La Cravate Solidaire par exemple) et d'entreprises (Marriott, Auchan, Procter & Gamble...). Certaines peuvent leur proposer des stages, d'autres des journées d'immersion en entreprises ou encore du mentorat. "Rencontrer ces entreprises, c'est leur ouvrir le champ des possibles, ajoute Émilie Fontaine. À cause de l'échéance de la fin de leur prise en charge, beaucoup s'interdisent d'envisager des professions pourtant à leur portée ou qui les font rêver. Lorsqu'un grand hôtel les reçoit comme d'éventuels futurs salariés, cela leur envoie un message fort : vous n'êtes pas cantonné aux petits boulots." Les entreprises sont très demandeurs de ces échanges avec les jeunes de SOS Villages d'Enfants, car, explique la responsable des partenariats, "c'est pour elles un levier d'engagement de leurs collaborateurs. Bien sûr, beaucoup nous soutiennent aussi financièrement (Société



© iStock

Générale, Primonial, Fondation BNP notamment), ce qui est essentiel, mais par ces échanges, elles mettent aussi du sens et une dimension humaine à leur engagement à nos côtés". Les entreprises contribuent ainsi à préparer les citoyens de demain, également futurs salariés, dont la diversité des parcours les enrichira. "La responsabilité Sociétale des Entreprise ou RSE n'est pas un vain mot pour nos partenaires. " Ces rencontres avec le monde professionnel sont aussi organisées à l'échelle mondiale à travers le programme YouthCan! Mis en place par la fédération internationale de SOS Villages d'Enfant, ce dispositif crée des partenariats avec des sociétés privées dont les salariés acceptent de présenter leur parcours aux jeunes et de partager leurs compétences lors de rendez-vous et d'échanges par Internet. Certains vont même jusqu'à jouer le rôle de mentors via la plateforme numérique YouthLinks. En 2020, 6 500 d'entre eux, originaires de 37 pays différents, ont bénéficié de ce soutien avec au moins l'un des 232 partenaires engagés aux côtés de SOS Villages d'Enfants. C'est 14 % de plus que l'année précédente, preuve de la pertinence de cette approche auprès de ce public, tout particulièrement en période de pandémie.

## DES LIEUX POUR APPRENDRE À VIVRE SEUL

Bien sûr, l'apprentissage de l'autonomie commence par les échanges et les conseils prodigués par les Mères SOS, les éducateurs, les psychologues ou encore les équipes de direction de villages. Mais pour prendre toute la mesure de cette indépendance, rien ne vaut l'expérience. Huit villages disposent "d'espaces de transition" autrement dit d'appartements situés dans le village ou à proximité immédiate dans lesquels plusieurs jeunes vivent en colocation. Ils sont suivis et accompagnés dans l'apprentissage de cette vie plus autonome par des aides familiaux rompus à l'exercice.

SOS Villages d'Enfants compte également un établissement entièrement dédié à l'accompagnement des jeunes de 16 à 21 ans: la Maison Claire Morandat (MCM). Situé à



© iStock

Valenciennes, l'établissement, qui fête ses 36 ans cette année, est doté de 59 places, mais chaque année ce sont une centaine de jeunes qui y sont accompagnés de quelques mois à quelques années. La MCM est un sas vers la sortie des dispositifs où ils acquièrent et améliorent leur autonomie sociale, financière, professionnelle, affective, etc. "Nous fondons toutes nos actions sur les envies, les compétences et les droits de ces jeunes, insiste Olivier Dricot, directeur de la MCM. Qu'il s'agisse de leur orientation scolaire, de leur souhait de passer leur permis, de prendre un travail ou de la décoration de leur appartement, nous les conseillons, mais nous respectons leurs choix, même lorsqu'au fond de nous, nous estimons qu'ils ne sont pas les meilleurs. Ils doivent, comme les autres jeunes de leur âge pouvoir essayer, expérimenter, se tromper ou... épater les adultes qui les entourent."

À la MCM, les plus jeunes ou les moins autonomes sont logés dans une grande maison divisée en 12 studios où des éducateurs sont présents 24 h/24 et les temps de vie collective sont nombreux. Les plus mûres intègrent l'un des studios dont dispose l'association dans l'agglomération valencienne. Un éducateur référent reste en contact régulier avec eux pour s'assurer que tout se passe bien. "La grande majorité

des jeunes accueillis à la MCM n'a pas vécu en villages d'enfants SOS, précise Olivier Dricot. Ils sont aiguillés vers nous parce que, devenus majeurs, ils sont contraints de quitter leur lieu de placement (foyer d'accueil ou famille d'accueil) et que leur hébergement et leur accompagnement n'ont pas été bien anticipés."

Giorgi, 21 ans, est Georgien et le dit sans détour, il doit "tout" aux éducateurs et éducatrices de la MCM qu'il a rejointe 9 mois après son arrivée en France, à l'âge de 16 ans. "Ils m'ont tout appris, à commencer par le Français que je parlais mal, mais aussi à m'occuper de ma chambre puis du studio en ville qu'ils m'ont confié un peu avant mes 18 ans". Le jeune homme avait dû quitter son pays et ses parents, car sa vie y devenait impossible, explique-t-il. "Mon père avait été l'un des gardes du corps de notre ancien président de la République et on me mettait des bâtons dans les roues pour mes études et pour continuer à pratiquer le rugby, ma grande passion." À son arrivée en France, Giorgi fut placé dans un foyer pour mineurs étrangers de Valenciennes où, dit-il, ce fut "l'horreur". "On m'a volé tous mes biens, d'autres résidents m'ont lacéré le visage, on n'avait pas le droit de sortir..." Le jeune homme est aujourd'hui en apprentissage dans le

cadre d'un bac professionnel Métiers du commerce et de la vente, mais rêve d'obtenir la nationalité française pour intégrer la gendarmerie. "Sans les éducateurs, j'aurais sans doute abandonné mes études. Je suis d'une nature réservée et ce qui m'a le plus marqué, c'est qu'ils savaient mieux que moi repérer mes faiblesses, mes lacunes. Aujourd'hui, je peux les joindre à n'importe quel moment, pour n'importe quelle raison : ils sont toujours là. J'aurais pu mal tourner, comme tant d'autres jeunes des foyers pour mineurs étrangers. SOS, c'est vraiment ma seconde famille."

Les éducateurs des villages d'enfants SOS ont une mission d'équilibriste : ils doivent renforcer les compétences d'autonomie et les postures professionnelles de ces jeunes adultes tout en leur laissant le loisir d'expérimenter, de faire des erreurs, de recommencer... dans un temps contraint. Car la sortie des dispositifs à 21 ans reste une terrible épée de Damoclès. Ils sont victimes d'une injonction à l'autonomie sans que leur soient suffisamment donnés le temps et les moyens d'y accéder. Difficile de construire des projets, de s'imaginer un avenir serein lorsqu'à court terme, beaucoup se demandent comment ils vont "échapper à la rue".

Voilà pourquoi SOS Villages d'Enfants se bat pour que l'accompagnement par l'État perdure jusqu'à leurs 25 ans. "Les jeunes majeurs qui sortent de l'Aide Sociale à l'Enfance sont victimes de nombreuses discriminations, et tout particulièrement celle du droit aux études, déplore Olivier Dricot. Sans sécurité en matière de logement et de finance, comment s'engageraient-ils dans des études longues ? De plus, les neurosciences nous ont appris ces dernières années que l'adolescence est une période pendant laquelle resurgissent souvent des psycho-traumatismes vécus dans la petite enfance. Perte de confiance en eux, sentiments d'inaptitude, agressivité... cela peut se traduire de manière différente, mais la prise en charge est toujours longue. Les aider maintenant c'est faire de la prévention pour les adultes et les parents qu'ils seront demain. La société a tout à y gagner." ■



© iStock



# L'ESSENTIEL 2021

## CONSTRUIRE, PLAIDER, GRANDIR ET FAIRE GRANDIR

L'année 2021 a été un moment charnière, qui a vu l'accroissement de notre activité et la poursuite de l'innovation de nos programmes. A travers le monde, les villages d'enfants SOS ont vécu au rythme des restrictions sanitaires et des accalmies de Covid-19. Sur tous les terrains où SOS Villages d'Enfants a déployé ses programmes et accueilli des enfants et des jeunes sans soutien parental, nous avons progressé et innové pour adapter notre action aux besoins des enfants. En France, notre association a participé à impulser un changement législatif, avec un travail de plaidoyer mené auprès des décideurs lors des discussions autour de la loi relative à la protection de l'enfance. Nous avons grandi aussi, avec la construction, la mise en chantier et la signature de nouveaux villages SOS pour une capacité d'accueil accrue des enfants. A l'international, notre soutien financier aux associations nationales s'est accru à travers la mise en place de programmes pérennes ou d'actions d'urgence pour un monde toujours plus solidaire que nous construisons ensemble.



**Isabelle Moret**  
Directrice générale

**Daniel Barroy**  
Président

© Philippe Besnard / SOS Villages d'Enfants



### CONFIANCE ET STABILITÉ

- L'Assemblée générale, composée de membres adhérents, élit le Conseil d'administration. Le Conseil d'administration prend toutes décisions nécessaires au fonctionnement de l'association et en détermine la politique générale.
- Daniel Barroy est Président du Conseil d'administration de SOS Villages d'Enfants depuis le 13 juin 2015. Isabelle Moret assure la Direction Générale depuis juin 2018.
- SOS Villages d'Enfants France est membre fondateur de la Fédération SOS Villages d'Enfants International présente dans 138 pays et territoires. Le Président de SOS Villages d'Enfants France siège au Sénat de SOS Villages d'Enfants International. La Fédération a un rôle d'organisation, de suivi et de contrôle de l'action des associations nationales membres de la fédération. Elle est garante de la qualité des programmes, de l'accompagnement des enfants, de la transparence, de la rigueur des flux financiers et de l'utilisation des fonds. 54 % des fonds collectés auprès des donateurs privés ou entreprises français sont affectés au soutien de ces actions dans le monde.
- À travers le monde, c'est dans le respect des droits de l'enfant, des cultures et des traditions locales, que chaque enfant peut se construire dans un cadre qui favorise la réparation de ses traumatismes, la projection vers l'avenir et son insertion dans la société comme tous les autres enfants.

### NOTRE PROJET ASSOCIATIF

- SOS Villages d'Enfants France est une association (loi 1901) apolitique et non confessionnelle. Créée en 1956 par Gilbert Cotteau dans le Nord de la France, à partir d'une idée née en Autriche en 1949, elle est reconnue d'utilité publique dès 1969.
- Elle participe à la mission de protection de l'enfance en France et dans le monde en accueillant des fratries d'enfants orphelins, abandonnés ou séparés de leurs parents.
- Permettre à des frères et sœurs de (re)trouver les soutiens, les repères affectifs et éducatifs dont ils ont besoin pour grandir et se développer en conjuguant sécurité affective, professionnalisme et engagement à long terme.
- L'association développe plusieurs partenariats avec de nombreuses associations et des collectifs afin de défendre les droits de l'enfant et la protection de l'enfance. Elle coordonne 2 collectifs : la Dynamique de la Convention aux Actes (DCAA) et Cause Majeur !

### EMPLOI DES RESSOURCES

Sur **100 €** reçus de la générosité du public et des conseils départementaux, **89,87 €** vont au profit des enfants.



### ACTIVITÉS MARQUANTES

#### Mobilisation collective

L'accompagnement des enfants, des jeunes et des familles s'est maintenu malgré les aléas et les conséquences de la crise sanitaire.

#### Plaidoyer pour tous les enfants

L'association a travaillé toute l'année à porter ses messages en faveur de l'effectivité des droits des enfants afin de lutter contre les inégalités mondiales. Elle a été auditionnée lors des débats sur le projet de loi relatif à la protection de l'enfance pour y défendre la non-séparation des fratries et la sécurisation des parcours des jeunes majeurs.

#### Création de nouveaux villages d'enfants SOS

L'association a remporté un appel à projets pour l'implantation d'un village d'enfants SOS dans les Pyrénées-Atlantiques pour une capacité d'accueil de 40 places. 2 nouveaux villages d'enfants SOS de 40 places ont également été actés dans le département de l'Allier, ce qui porte à 5 le nombre de villages d'enfants SOS à construire.

#### Soutien international

Nous avons soutenu le projet de protection de l'enfance ARPEJ (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Togo), et répondu présents suite au séisme en Haïti comme en Arménie auprès des déplacés du Haut-Karabakh. Nous avons maintenu notre action à Madagascar dans le cadre de l'urgence Covid-19.



SOS Villages d'Enfants est membre du Don en confiance depuis 1992 et soumise à des contrôles internes et externes.

## COMMENT ONT ÉTÉ UTILISÉES LES RESSOURCES DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Les ressources de la générosité du public de 36,9 M€ ont permis de financer les emplois de 35,4 M€ de la manière suivante :

- Missions sociales pour 27,1 M€ (dont 4,3 M€ en France et 22,8 M€ à l'international) ;
- Frais de recherche de fonds pour 7,7 M€ ;
- Frais de fonctionnement pour 0,6 M€.

### Sur 100 € reçus de la seule générosité du public en 2021 (collecte et libéralités) :



© SOS Villages d'Enfants

## COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION SIMPLIFIÉ

	EXERCICE 2021		EXERCICE 2020	
	Total	dont générosité du public	Total	dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	36 888	36 888	34 448	34 448
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	3 231		2 252	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	48 484		44 778	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	1 249	10	548	186
5. UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	159	159	163	148
<b>TOTAL</b>	<b>90 009</b>	<b>37 056</b>	<b>82 189</b>	<b>34 781</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
1. MISSIONS SOCIALES	78 472	27 151	74 727	26 309
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	7 688	7 688	5 945	5 945
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	612	612	1 360	1 360
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	729	40	1 162	102
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	50		50	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	44	44	118	118
<b>TOTAL</b>	<b>87 594</b>	<b>35 534</b>	<b>83 362</b>	<b>33 833</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>2 415</b>	<b>1 523</b>	<b>-1 173</b>	<b>948</b>

## COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES ISSUES DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

100 % de nos emplois sont financés par les ressources liées à la générosité du public.

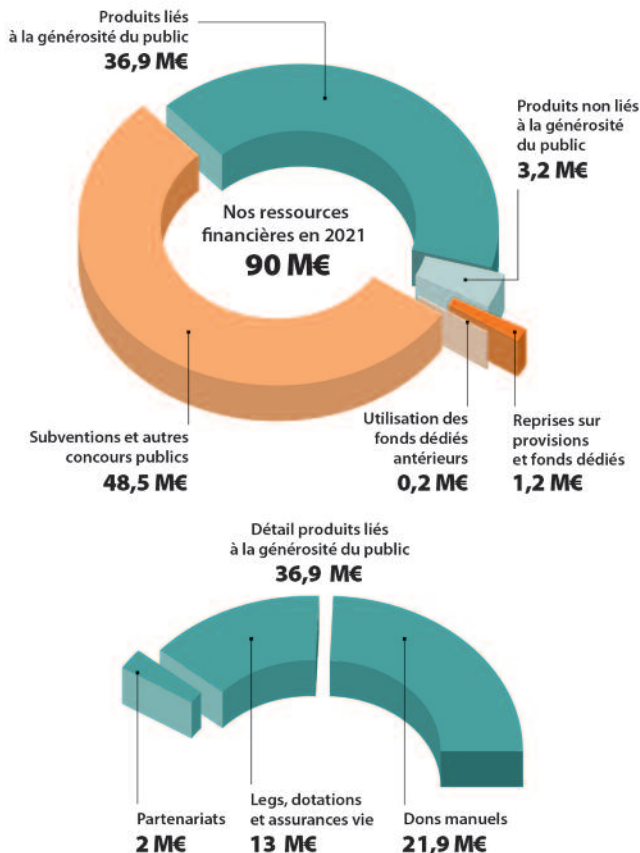
EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
1 - MISSIONS SOCIALES	27 151	26 309	1 - RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	36 888	34 448
1.1 Réalisées en France	4 345	6 441	1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	4 342	6 086	1.2 Dons, legs et mécénats	36 887	34 447
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	4	355	- Dons manuels	21 886	20 822
1.2 Réalisées à l'étranger	22 806	19 868	- Legs, donations et assurances-vie	12 980	11 491
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats	2 021	2 135
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes à l'étranger	22 806	19 868	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	1	1
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	7 688	5 945			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	7 688	5 945			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	612	1 360			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>35 451</b>	<b>33 613</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>36 888</b>	<b>34 448</b>
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	40	102	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	10	186
5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	44	118	3 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	159	148
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	1 523	948	DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
<b>TOTAL</b>	<b>37 056</b>	<b>34 781</b>	<b>TOTAL</b>	<b>37 056</b>	<b>34 781</b>



© Katerina Ilievskaja - SOS Villages d'Enfants

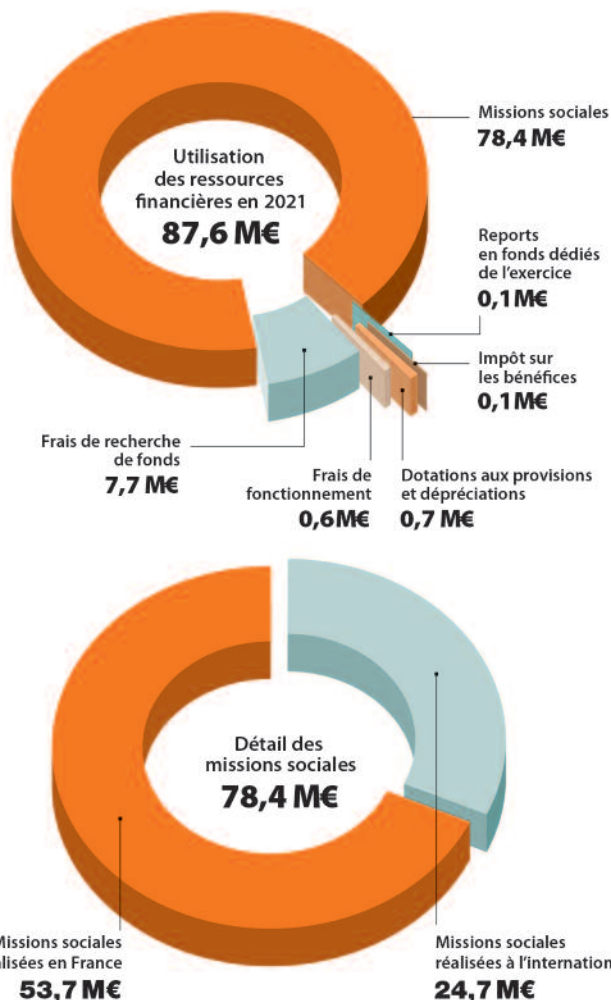
## RESSOURCES FINANCIÈRES

Nos ressources financières sont de 90 M€ en 2021, elles sont essentiellement composées des subventions reçues des conseils départementaux pour notre activité en France (54 %) et des produits issus de la générosité du public (41 %), essentiellement des dons (2/3) et des legs (1/3).



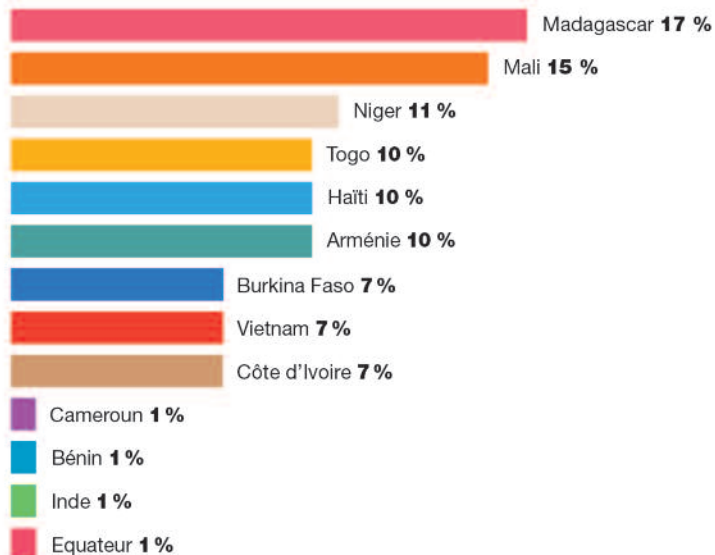
## UTILISATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Les missions sociales ont représenté en 2021 un coût de 78,4 M€ réparti comme suit : 68% en France et 32% à l'international.



En France le financement de l'activité a permis d'accompagner plus de 1000 enfants et jeunes au sein de 17 villages SOS, de programmes de renforcement de la famille et d'une maison d'accompagnement des jeunes majeurs.

A l'international, le soutien financier issu de la générosité du public a permis de soutenir 47 villages d'enfants SOS à travers 23 pays :



## BILAN PATRIMONIAL

ACTIF (EN K€)	2021	2020
<b>I. ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>84 540</b>	<b>85 558</b>
Immobilisations incorporelles	759	790
Immobilisations corporelles	83 743	84 728
<i>dont Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>	<i>10 207</i>	<i>14 979</i>
Immobilisations financières	37	40
<b>II. ACTIF CIRCULANT</b>	<b>61 887</b>	<b>63 920</b>
dont :		
Créances reçues par legs ou donations	6 648	8 523
Valeurs mobilières de placement	37 634	37 355
Disponibilités	9 303	8 396
<b>III. AUTRES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>146 427</b>	<b>149 477</b>

PASSIF (EN K€)	2021	2020
<b>I. FONDS PROPRES</b>	<b>75 453</b>	<b>72 570</b>
dont :		
Fonds propres avec et sans droit de reprise	11 716	11 026
Réserves	59 443	58 459
Report à nouveau	1 274	3 919
Excédent ou déficit	2 415	- 1 173
<b>II. FONDS DÉDIÉS ET FONDS REPORTÉS</b>	<b>15 214</b>	<b>17 892</b>
dont « Fonds reportés liés aux legs ou donations »	15 003	17 556
<b>III. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>6 839</b>	<b>9 023</b>
<b>IV. DETTES</b>	<b>48 921</b>	<b>49 993</b>
dont « Dettes des legs ou donations »	2 228	6 281
<b>V. AUTRES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>146 427</b>	<b>149 477</b>

### Politique de réserve et affectation prévisionnelle des ressources

Les réserves constituées par l'association vont permettre de financer le développement de l'association dans les prochaines années à travers la construction de 5 nouveaux villages d'enfants SOS. La réserve prudentielle de 23,5 M €, qui correspond à une année de fonctionnement, permet aussi de faire face aux aléas.

## ÉVALUATION ET IMPACT SOCIAL

Plusieurs dispositifs d'évaluation de nos actions et projets

### EN FRANCE

- Une démarche d'évaluation vient interroger régulièrement la pertinence, la cohérence et l'efficacité des activités des établissements, l'évaluation de la dynamique d'amélioration engagée par chacun d'eux, ainsi que l'examen exhaustif des thématiques et registres spécifiques définis règlementairement. Des outils tels que les rapports d'activité (annuels), les rapports de pilotage (semestriels), et les visites annuelles qualité permettent de suivre et d'évaluer régulièrement les feuilles de route et actions engagées dans et par les établissements pour permettre à chaque enfant de trouver sa résilience.
- Politique de protection de l'enfance : notre politique de protection des enfants s'appuie sur 4 piliers – sensibiliser, prévenir, déclarer et répondre, suivre et rendre compte – autour desquels se sont déployées nos actions depuis 2020. Une analyse régulière et détaillée des incidents permet d'identifier les plans d'action et axes de progrès au niveau associatif.
- Une auditrice interne est venue renforcer depuis 2019 le dispositif de prévention et gestion des risques, avec la mise en place d'audits internes réalisés en établissements et au siège de SOS Villages d'Enfants, et également avec la priorisation et le suivi de plans d'action issus de la cartographie des risques de l'association.

### À L'INTERNATIONAL

- Pour les activités financées dans les pays partenaires, un suivi régulier est réalisé par l'équipe des programmes internationaux depuis Paris. SOS Villages d'Enfants France se déplace sur le terrain au moins une fois tous les deux ans.
- SOS Villages d'Enfants France participe à la planification et au suivi des activités des associations SOS Villages d'Enfants nationales financées. L'objectif est d'évaluer la pertinence des actions, le soutien financier étant conditionné au respect des politiques de bonne gestion, de bonne gouvernance et de protection des enfants.
- Les projets bénéficiant de cofinancements institutionnels (Centre de crise et de sortie du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, Agence Française de Développement et Gouvernement princier de Monaco) sont suivis par l'équipe de la Direction des Programmes Internationaux, qui analyse les rapports et indicateurs et se rend très régulièrement dans les pays d'intervention. La majorité d'entre eux font en outre l'objet d'une évaluation externe.

## MENTIONS COMPLÉMENTAIRES

Les comptes de SOS Villages d'Enfants France sont certifiés sans réserve par le cabinet Ernst & Young. Toutes les informations de ce document sont issues des rapports, moral, annuel et financier de l'année 2021, disponibles sur le site Internet de l'organisation [www.sosve.org](http://www.sosve.org) et obtenus sur simple demande.

SOS Villages d'Enfants  
8 Villa du Parc de Montsouris  
75014 Paris  
Tél. 01 55 07 25 25

## L'édito de Daniel Barroy

Président  
de SOS Villages d'Enfants France



© Philippe Besnard/SOS Villages d'Enfants

La confiance en une association que des milliers de sympathisants et de donateurs soutiennent ne saurait être «aveugle». La transparence de notre gestion et de nos actions est une nécessité impérieuse.

C'est dans cet esprit que nous vous présentons l'Essentiel de notre activité 2021, validé par le Commissaire aux Comptes et les membres de l'Assemblée Générale de juin. Nous attirons votre attention sur le ratio suivant : sur 100 € reçus de la générosité du public et des conseils départementaux, 89,87€ vont au profit des enfants. Le même ratio était de 89,64 € en 2020. Sa légère amélioration, en partant d'un niveau remarquable dans le secteur caritatif, démontre une grande rigueur de gestion dans une conjoncture qui génère pourtant des hausses de prix sur nombre de nos charges et pèse sur la vie quotidienne de chacun.

Cette qualité de gestion permet d'agir toujours mieux pour les enfants, servis par un projet associatif dont la pertinence est reconnue. Les succès de développement enregistrés au cours de l'exercice en attestent.

Notre programme en faveur des jeunes majeurs évoqué dans le dossier de ce numéro est un autre exemple de la vitalité de notre projet associatif. Il doit beaucoup à la fidélité de tous nos soutiens. Que chaque donatrice ou donateur, chaque sympathisant, chaque entreprise partenaire soient remerciés ici pour leur générosité et pour leur confiance éclairée.

## UNE AIDE POUR DES FAMILLES UKRAINIENNES RÉFUGIÉES

**SOS Villages d'Enfance France soutient des familles ukrainiennes réfugiées dans le département du Nord**

Dans notre précédent numéro, nous vous présentions comment SOS Villages d'Enfants sait se mobiliser pour défendre les enfants et leurs familles en cas de catastrophes naturelles ou de conflits. À l'heure où vous lirez ces lignes, une action d'hébergement et de soutien aura été mise en œuvre dans le département du Nord au bénéfice de quinze familles ukrainiennes réfugiées. Cela représente une soixantaine de personnes, essentiellement des mamans accompagnées de leurs enfants, mais aussi quelques femmes ayant un statut de type "famille d'accueil" qui, en Ukraine, s'occupent de 5 à 8 mineurs pour lesquelles elles ont délégué d'autorité parentale.

Partenaire du projet, un bailleur social du département les héberge dans quinze logements de différentes communes du Valenciennois. L'association SOS Villages d'Enfants se charge de leur accompagnement. Tous sont arrivés très fragilisés, physiquement et psychologiquement. Un diagnostic précis de leurs besoins a été réalisé afin de leur proposer un soutien aussi personnalisé que possible. Pour les aider à surmonter leurs troubles et à retrouver santé et équilibre émotionnel, SOS Villages d'Enfants France a adapté son "Programme de Renforcement des Familles". Rappelons que celui-ci vise à soutenir, à domicile, les compétences parentales afin de prévenir les situations qui causeraient du tort aux mineurs ou constitueraient des atteintes à leurs droits. Si le contexte est différent, les responsables du PRF du Nord savent parfaitement comment agir et sont donc en première ligne de ce projet. Ils sont épaulés par le chef de service et le directeur, un éducateur-coordonnateur, un travailleur social, un psychologue et par plusieurs bénévoles traducteurs qui dispensent également des formations linguistiques.

Les équipes de SOS Villages d'Enfants jouent un rôle d'intermédiaire et de facilitateur d'échanges entre ces familles et les administrations françaises. Elles s'as-

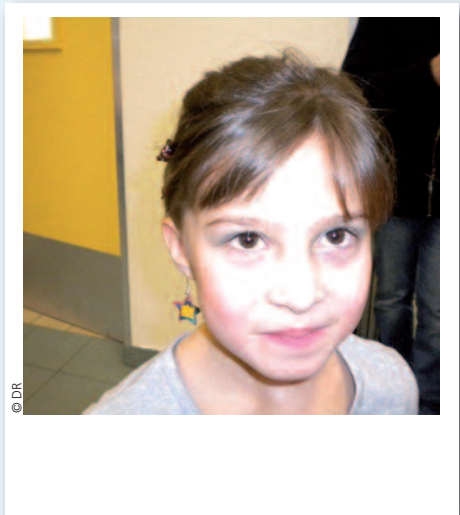


© Katerina Ilieska SOSVE

**Une famille de réfugiés ukrainiens, originaires de Luhansk.**

surent qu'elles reçoivent tous les soins dont elles ont besoin et les aident à garder le contact avec leurs proches restés en Ukraine. La bonne intégration scolaire des enfants est évidemment une priorité, et tout est fait pour qu'ils prennent part à des activités sportives, ludiques et culturelles. Ils auront aussi l'occasion de partager des temps de jeux dans les villages d'enfants SOS de Marly et Neuville). Les mamans pourront, elles, compter sur les jeunes adultes de la Maison Claire Morandat qui se sont spontanément proposés pour leur faire découvrir la ville, les commerces, leur expliquer le fonctionnement des transports en commun, de La Poste, etc. Les liens qui se noueront seront humainement riches et valorisants pour ces jeunes accueillis en Protection de l'enfance. Cette fois, ce sont eux qui seront la main tendue ! Ce projet répond à l'une des raisons d'être de SOS Villages d'Enfants : défendre, partout, les droits des enfants. C'est une initiative inédite dans l'histoire de l'association et elle a vocation à évoluer. L'accompagnement pourrait ainsi être proposé à des familles françaises qui hébergent déjà dans leur propre logement d'autres familles ukrainiennes. ■

# “ÊTRE UN ENFANT PLACÉ NE DEVRAIT JAMAIS ÊTRE UNE HONTE”



Entre Alicia et l'Aide Sociale à l'Enfance, c'est une longue histoire. Accueillie en foyer dès ses deux ans, elle a rejoint le village d'enfants SOS de Marange-Silvange quatre ans plus tard. Si elle n'oublie pas son début de vie qu'elle juge compliqué, elle se dit aujourd'hui en paix.

## « JE SUIS EN PAIX »

La jeune femme a été accueillie au village d'enfants SOS de Marange-Silvange à l'âge de 6 ans avec Soreges, son grand frère de 9 mois son aîné. Tous deux avaient d'abord été placés à leurs 2 ans dans un foyer pour la petite enfance de Forbach. Alicia ignore les raisons de cet éloignement de leur mère et de leur beau-père; les enfants ayant peu vécu avec leur père. “Soreges a consulté notre dossier et il m'a déconseillé de chercher à savoir ce qu'il s'était passé. Aujourd'hui, je suis en paix et préfère ne pas ouvrir de nouvelles blessures”. Pendant leurs placements, Alicia et son frère sont restés en contact avec leur mère et leur beau-père chez qui ils passaient un week-end sur deux. Ils voyaient aussi leur père une fois par mois, toujours chez leurs grands-parents. “Il avait des problèmes, explique Alicia avec pudeur mais lorsqu'on était avec lui, il était toujours apaisé.” La jeune femme assure d'ailleurs avoir toujours eu de bonnes relations avec ce dernier tout comme avec sa mère et son beau-père qui, assure-t-elle, “ont tous toujours fait tout ce qu'ils pouvaient pour leurs enfants.” Sa mère et son beau-père, aujourd'hui séparés, ont eu 5 autres enfants après l'éloignement d'Alicia et Soreges. “Ces petits, c'était tout pour moi, c'étaient mes anges, raconte la jeune femme. Lorsque j'étais chez ma mère, je leur achetais des cadeaux avec mon argent de poche, je leur changeais les couches, leur donnais les biberons et j'aidais ma maman en faisant la vaisselle ou en nettoyant la maison.” Alicia les voit aujourd'hui beaucoup moins car ils ont, eux aussi, été placés en famille d'accueil.

## CASSER LES PRÉJUGÉS

Alicia se souvient de la semaine qui a précédé son arrivée au village d'enfants SOS. “Nous avons été

**A** LICIA BENHENIA vient d'avoir 21 ans. Ancienne enfant accueillie au village d'enfants SOS de Marange-Silvange, elle vit depuis avril dernier à Villemomble (Seine-Saint-Denis) avec Ramy. Le jeune homme a, lui aussi, connu l'Aide Sociale à l'Enfance et a été placé en famille d'accueil. Alicia et Ramy se sont rencontrés peu avant leur majorité et se sont mariés en juillet 2020.

Avant son déménagement, Alicia vivait dans un Foyer pour Jeunes Travailleurs de Metz. “J'y suis restée un an et demi après avoir passé 4 mois dans un studio mis à ma disposition par le village d'enfants SOS”, raconte-t-elle. Aujourd'hui, la jeune femme est fière de son autonomie. “Je me débrouille ‘comme une grande’, sourit-elle. J'ai fait mon changement d'adresse, j'ai trouvé une assurance habitation, ouvert mon compte de Sécurité sociale en ligne... J'aide aussi beaucoup Ramy qui est d'origine algérienne et a plus de mal que moi avec le français.” Son mari travaille pour un livreur de Pizza. Alicia, elle, cherche un poste de vendeuse de prêt-à-porter. “Cela correspondrait au BAC professionnel que j'ai en poche, dit-elle, mais je suis prête à travailler ailleurs pour commencer”.

invités à y passer une journée. Je me rappelle que, pour le repas, notre future aide familiale nous avait préparé du jambon avec des petits pois carottes et des pommes de terre. Nous avions joué avec les 4 autres enfants qui vivaient déjà là et j'avais découvert la chambre que j'allais partager avec une autre fille. Cette pièce à la tapisserie bleue était si belle ! Il y avait une magnifique lampe en forme de fleur et un immense bureau rien que pour moi."

Dans le village d'enfants SOS de Marange-Silvange où elle est restée jusqu'à ses 19 ans, elle a été accueillie non par une mère SOS, mais par deux aides familiales. "Jusqu'à mon CM2, Sylvie et Olga se sont occupées de moi puis Esperance a pris le relai d'Olga partie en retraite", raconte-t-elle. C'est avec Esperance qu'Alicia (qui la considérait comme sa mamie) a noué les liens les plus forts. "Nous sommes toujours en contact et je sais que je peux compter sur elle en cas de besoin."



**Il y a des hauts,  
beaucoup de bas,  
mais on trouve toujours des personnes  
qui vous aident et  
vous écoutent.  
J'aimerais d'ailleurs  
que ce soutien soit  
toujours aussi fort  
lorsqu'on a quitté  
la maison dans  
laquelle on a grandi.**

Malgré l'attention des équipes et le cadre chaleureux, Alicia a vécu difficilement son arrivée au village et ses relations avec les aides familiales ont souvent été difficiles. "J'étais très capricieuse et je n'aimais pas être comparée aux autres enfants de la maison. À l'école, je n'avais pas le cœur à travailler ; je ne pensais qu'à ma mère, mes petits frères et ma petite sœur... Mon corps était en classe, pas ma tête."

Parmi les souvenirs marquants de sa vie au village d'enfants SOS, Alicia cite les nombreuses activités sportives et culturelles auxquelles elle a pris part. "J'avais notamment

choisi de faire de la danse moderne jazz et du basketball." Elle se souvient aussi des fêtes annuelles et des spectacles auxquels elle participait comme chanteuse ou danseuse devant ses parents et son beau-père, tous trois conviés. La jeune femme évoque également les colonies de vacances auxquelles SOS Villages d'Enfants lui a permis d'être inscrite. L'une d'elles a joué un rôle crucial puisque c'est pendant un séjour à Argelès-sur-Mer, qu'à 17 ans, elle a rencontré Ramy.

Dans un long texte Alicia a partagé son histoire afin, dit-elle, "de casser les préjugés et pour que les gens comprennent qu'être un enfant placé ne devrait jamais être une honte. Cela peut même être une chance. Il y a des hauts, beaucoup de bas, mais on trouve toujours des personnes qui vous aident et vous écoutent. J'aimerais d'ailleurs que ce soutien soit toujours aussi fort lorsqu'on a quitté la maison dans laquelle on a grandi."

## INFOS PARTENAIRES

### AUCHAN : UN ÉTÉ SOLIDAIRE



Auchan, nous rappelle que l'attention qu'un partenaire peut apporter à notre cause et aux enfants peut prendre différentes

formes, toutes également opportunes.

Depuis le mois de juin, Auchan présente dans les gondoles de ses surfaces de vente l'agenda SOS Villages d'Enfants illustré par Sempé. Chaque vente rapporte 1€ à l'association. Surtout, l'agenda rappelle leurs droits à ses jeunes utilisateurs.

Au cours de l'été, Auchan a également monté une opération avec Bic au bénéfice de SOS Villages d'Enfants. Des bacs de récupération de stylos usagés installés dans les magasins Auchan permettaient à la fois une action écologique et généreuse en faveur des enfants accueillis par l'association.

### PROCTER & GAMBLE : AVANT PARIS 2024, PERSAN 2022



Notre partenaire Procter & Gamble est également partenaire majeur des JO de Paris 2024. Le thème de la journée passée par une équipe de 20 salariés de l'entreprise auprès

des enfants et professionnels du village SOS de Persan s'est imposé naturellement : les Olympiades. Un moment bon enfant, plein de soleil et de rires de tous les enfants, heureux de cette présence auprès d'eux de personnes souriantes et enjouées. Pour les équipes P&G, cette journée prise sur leur temps de travail prolonge le sens de l'engagement de l'entreprise à nos côtés depuis des années. Aux enfants, elle a apporté des médailles, une saine fatigue et des souvenirs d'expériences inattendues qui donnent envie d'autres partages et découvertes...

### MONABANQ : "LES GENS AVANT L'ARGENT"



Monabanq met en action sa signature de marque, «Les

gens avant l'argent», en étant partenaire de SOS Villages d'Enfants depuis 2019. La banque en ligne engage ses collaborateurs et ses clients pour soutenir les actions de l'association en France et dans le monde. En 2022, en plus de son mécénat habituel, Monabanq a fait un don pour soutenir l'action de SOS Villages d'Enfants pour accompagner les familles et les enfants vulnérables victimes du conflit en Ukraine.



© Téléparis

# L'invitée d'ANNY DUPEREY

Marraine de SOS Villages d'Enfants depuis 1993

## “LA FRATRIE, C'EST EXTRAORDINAIRE !”

**Marie-Thérèse a voulu prolonger l'engagement de sa maman pour les enfants accueillis par SOS Villages d'enfants.**

**Marie-Thérèse** est émue lorsqu'elle explique que ce qui la touche le plus chez SOS Villages d'Enfants “c'est la réunion des frères et sœurs”. Elle ajoute, “j'ai vécu ça pendant la guerre. J'ai eu la chance d'être hébergée chez des oncle et tante adorables, mais je sais qu'être éloigné de ses frères et sœur est terrible lorsqu'on est déjà séparé de ses parents. La fratrie, c'est extraordinaire”.

Âgée de 88 ans, Marie-Thérèse a choisi de léguer son patrimoine à SOS Villages d'Enfants. Une histoire de grande générosité, mais aussi une histoire de famille puisque sa mère était déjà donatrice. “C'est en voyant une publicité avec Anny Duperey, il y a 4 ans, que j'ai redécouvert l'association. J'étais ravie d'apprendre qu'elle existait toujours et j'ai décidé de suivre l'exemple de ma mère.”

Marie-Thérèse vit dans une maison pour personnes âgées à mobilité réduite non loin de Saint-Etienne, son lieu de naissance et là où elle a presque toujours vécu. Sa vie professionnelle fut pleine de rebondissements. Notre donatrice a d'abord appris, avec la Croix Rouge, le métier de secrétaire médico-sociale. Elle l'exerça dans le service maternité d'une clinique, puis en médecine du travail avant de devenir secrétaire de direction pour une usine de matériel électronique de Saint-Etienne. Une dizaine d'années après être sortie de l'école, elle reprit le chemin des études, cette fois à Paris, pour devenir... esthéticienne. Elle travailla comme indépendante jusqu'en mai 1968. Le mouvement social la contraignit alors à redevenir assistante de direction, tour à tour pour

une société de fabrication de composants électroniques, chez un huissier de justice et dans un cabinet d'avocats. Marie-Thérèse a choisi de ne pas avoir d'enfants. Elle explique s'être mise en couple assez tardivement et que le contexte familial autour de son compagnon ne leur permettait pas d'envisager sereinement de fonder une famille. “Nous avons eu une vie heureuse jusqu'à son décès, il y a une dizaine d'années, même si ne pas être devenue maman est un manque dans ma vie. J'admire ce que font les mères SOS ; leur engagement est si beau. J'ai conscience de la charge de travail que cela représente pour elles, mais je crois que j'aurais été capable de faire ça. Oui, par amour des enfants, j'aurais pu devenir mère SOS.”

**Vous souhaitez soutenir SOS Villages d'Enfants en construisant un projet de transmission. Vous pouvez joindre :**

**Marie-Anne JUBRÉ**  
*Diplômée notaire,  
Responsable  
Legs et relations  
philanthropiques.*



**Tél. : 01 55 07 25 42**  
**legsetdonations@sosve.org**  
**8 villa du Parc de Montsouris – 75 014 PARIS**

**Si, comme Marie-Thérèse, vous souhaitez témoigner dans cette rubrique, vous pouvez joindre directement Marie-Anne Jubré au 01 55 07 25 42.**

### DEMANDE D'INFORMATION

Merci de renvoyer ce coupon dans l'enveloppe jointe sans l'affranchir

**OUI**, je souhaite recevoir la brochure legs, assurance-vie et donation.

**OUI**, je souhaite être contacté(é) par téléphone.

Ces informations resteront confidentielles et ne vous engagent en aucun cas de façon définitive.



#### MES COORDONNÉES (À INDIQUER EN MAJUSCULES) :

F5E9LG

M.  MME

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

TÉL. : ..... E-MAIL : .....

Les informations vous concernant sont enregistrées dans un fichier informatisé par SOS Villages d'Enfants. Elles sont destinées au Service Relations Donateurs et aux tiers mandatés par SOS Villages d'Enfants à des fins de gestion interne, pour vous envoyer votre reçu fiscal et faire appel à votre générosité. SOS Villages d'Enfants s'engage à ne pas sortir les données en dehors de l'Union européenne. Elles seront conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Ces données peuvent faire l'objet d'un échange avec des tiers du secteur caritatif. Vous pouvez vous y opposer en cochant la case ci-contre :

Conformément à la loi "informatique et libertés", vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données ou y accéder pour leur rectification, limitation ou effacement en contactant le Service Relations Donateurs - 8 villa du Parc de Montsouris - 75014 Paris - 01 55 07 25 35 - service.donateurs@sosve.org. N'hésitez pas à contacter notre équipe. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL en cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles.